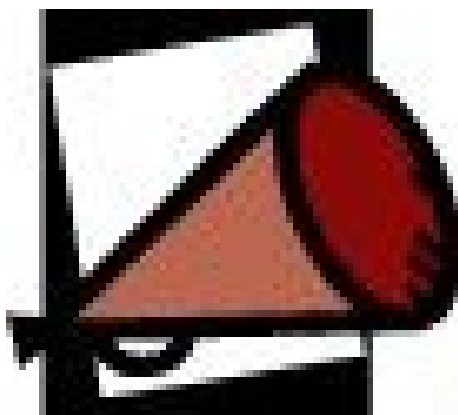


<https://www.pressegauche.org/Restructuration-du-Groupe-Capitales-Medias-Unifor-a-mandate-ses-experts-pour>



# Restructuration du Groupe Capitales Médias - Unifor a mandaté ses experts pour étudier tous les scénarios



## possibles

Date de mise en ligne : lundi 18 novembre 2019

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 18 nov. 2019 - Alors qu'il se prépare à une audition devant la Cour supérieure ce mercredi, le syndicat Unifor qui représente les travailleuses et travailleurs de La Tribune et un autre groupe au Quotidien étudie présentement tous les scénarios possibles pour amoindrir les impacts de la restructuration imposée.**

« Sans trop de surprise, les acheteurs potentiels du CGM exigent comme condition d'achat, la terminaison des régimes de retraite. Dans un contexte où la solvabilité des régimes est à 73 % pour La Tribune et 70 % au Quotidien, nous sommes évidemment inquiets des répercussions qu'une terminaison pure et simple aurait sur les retraités et les actifs », a commenté le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné.

C'est la raison pour laquelle le syndicat a mandaté ses experts afin d'évaluer différents scénarios permettant de réduire l'impact de la terminaison des régimes. Le renouvellement des conventions collectives expirant le 31 décembre prochain, ce sera certainement un enjeu pour l'acheteur éventuel.

« C'est par le truchement de la négociation collective que nous envisageons, dans un premier temps, ce qui pourrait être fait pour nos retraités avec la collaboration des travailleurs actifs. Le temps est compté et nous travaillons en amont afin de trouver des solutions. Tous les scénarios sont envisagés », a expliqué le dirigeant syndical.

Il faut dire que le syndicat Unifor a une bonne expertise en matière de restructuration, malheureusement. Rappelons en effet les nombreuses entreprises qui se sont retrouvées en difficultés financières lors de la crise en 2008 dans le secteur de la forêt. Un cas parmi d'autres, celui d'Abitibi-Bowater alors qu'Unifor représentait les travailleurs au moment où l'entreprise s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC). « La situation était vraiment difficile avec un régime de retraite insolvable et un marché en débâcle. Nous avons consulté tout le monde, y compris nos retraités, lors d'une tournée des régions au Québec afin d'évaluer divers scénarios, dont l'un qui impliquait une baisse des rentes de 10 %, ce que les retraités étaient prêts à accepter pour sauver l'entreprise. À la fin, nous avons réussi grâce à la négociation et au sacrifice des travailleurs actifs à maintenir les rentes à 100 %. Nous sommes bien conscients par ailleurs que la situation est beaucoup plus complexe avec GCM puisqu'on parle d'une vente et d'une terminaison. Malgré tout, nous nous devons de poursuivre la réflexion avec nos experts. Nous comptons aussi rencontrer tous les travailleurs actifs et retraités dans le processus », a indiqué M. Gagné.

Rappelons que GCM s'est mis sous la protection de la Loi sur la faillite le 22 août 2019. Une audience est prévue le 20 novembre prochain à la Cour supérieure de Québec afin de poursuivre les étapes du processus de restructuration.